

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 33/1942 (1942)

Artikel: Jura bernois
Autor: Junod, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUATRIÈME PARTIE

Chronique de la Suisse Romande

Jura bernois.

Toutes les chroniques scolaires de notre temps mentionneront certaines difficultés inhérentes à la guerre : nous ne nous y attarderons pas longtemps. En effet, les périodes de mobilisation, les remplacements, les mesures extraordinaires qui sont prises ici et là pour assurer la tenue des classes, cela se voit partout, cela s'est vu en d'autres temps, et cela ne comporte d'autre intérêt que par le pittoresque et la fantaisie des dites mesures. Pour notre région, comme le nombre des instituteurs et institutrices disponibles n'est pas grand en temps de guerre, les instituteurs sans place étant appelés à des périodes fréquentes de service militaire, en leur qualité de soldats des plus jeunes classes, il a fallu faire appel, très souvent, aux réserves des cantons voisins. De nombreuses institutrices neuchâtelaises, par exemple, sont venues faire leurs premières armes chez nous et l'on a vu des citadines passer de longues périodes dans les coins les plus reculés de nos vallées.

Ici et là, il a fallu organiser l'enseignement par sections de classes. Les membres du corps enseignant qui ont le triste privilège de ne plus servir, certains instituteurs et institutrices retraités depuis longtemps ont dû payer largement de leur personne, et cela n'a pas toujours été facile. Maintenant, avec la nouvelle organisation des relèves, tout est rentré dans l'ordre, les institutrices jurassiennes disponibles suffisent à remplir les vides. On peut dire que, pour le moment du moins, l'adaptation s'est faite, l'école s'est organisée dans le désordre universel.

Puisque nous parlons des instituteurs sans place, signalons les efforts qui sont tentés pour lutter contre la pléthore, ce serpent

de mer qui réapparaît à toutes les périodes critiques. Le nombre des instituteurs et institutrices sans place est considérable : dans l'ancien canton 200 instituteurs et 150 institutrices, outre une centaine de maîtres et maîtresses secondaires ; pour le Jura, 30 instituteurs et 20 institutrices et une quinzaine de maîtres et maîtresses secondaires. Ce qui frappe à première vue, c'est que la pléthore est plus accentuée dans l'ancien canton que dans le Jura. Cela tient en partie au fait que la réduction du nombre des admissions est plus facile ici que là, le Jura ayant le privilège de ne pas connaître les écoles normales privées, peu disposées, pour des raisons budgétaires à diminuer le nombre de leurs élèves, et réduire par contre-coup leurs ressources financières.

Pourtant, il y a pléthore aussi dans le Jura. Il faut une douzaine d'instituteurs et autant d'institutrices pour les remplacements, en période normale, et nous en avons le double. Il faut donc, chez nous aussi, envisager des mesures pour venir en aide aux collègues sans place. Il est question d'avancer l'âge de la retraite, de lutter contre les doubles-gains ; on parle de retraites partielles volontaires, on organise des stages pour les sans places, des cours de perfectionnement, une adaptation à d'autres professions : le commerce, ou l'administration par exemple. La S. I. B. se préoccupe de ces questions, qui feront l'objet de discussions au Grand Conseil. Mais les mesures les plus judicieuses pour parer au danger seront encore d'ordre pédagogique : si nous rappelons que l'on trouve, au Jura, des classes de 40, 50, élèves et plus, si l'on songe que de nombreuses classes de montagne sont encore abandonnées à l'initiative privée et dans l'incapacité d'offrir une situation convenable aux instituteurs, on comprendra que des mesures pourraient être prises immédiatement en faveur du corps enseignant, et dans l'intérêt bien compris de l'enseignement public. La situation, d'ailleurs, est la même dans l'ancien canton. L'année 1943 verra-t-elle enfin une amélioration définitive dans cette épineuse question ?

L'année 1942 a vu se renouveler les efforts qui sont tentés pour assurer l'éducation nationale de la jeunesse. Il est réjouissant de constater à quel point les rapprochements sont appréciés entre élèves de langue allemande et française. Une fois de plus, par exemple, les écoles normales de Thoune et de Delémont ont échangé des classes et des maîtres. Dans le même ordre d'idée, signalons les cours de vacances qui réunissent à Delémont des institutrices venues de toutes les régions de la Suisse allemande, désireuses d'entrer en contact étroit et prolongé avec la Suisse romande, sa culture, son activité industrielle, ses traditions. Ces cours sont subventionnés par les directions de l'instruction

publique et par la S. I. B., ce qui les met à la portée de toutes les bourses. De telles entreprises, qui sont vraiment dans l'esprit du congrès pédagogique genevois, ne manqueront pas de porter des fruits, le sentiment de combourgeoisie helvétique se développera progressivement et l'on s'aimera mieux de part et d'autre, en apprenant à se mieux connaître.

L'école jurassienne, nous l'avons vu, est parvenue à s'organiser dans la guerre. Il est nécessaire de poursuivre non seulement le travail quotidien, mais aussi la préparation de l'avenir, si l'on veut assurer au pays le dynamisme dont il aura besoin dans l'après-guerre. C'est pourquoi les commissions officielles se sont efforcées de doter l'école de tous les moyens d'enseignement rendus nécessaires par le mouvement des idées et le progrès des méthodes.

Tout d'abord, nos manuels de lecture pour les écoles primaires seront en grande partie remaniés ou remplacés. Le livre à l'usage des 5^e et 6^e années, œuvre de M. Marchand, ancien directeur d'école normale, reparaitra sous une forme entièrement nouvelle, apportant une foule de nouveaux morceaux littéraires bien à la portée des enfants, et judicieusement classés suivant des centres d'intérêt fort bien trouvés. Il faut féliciter sans réserve l'auteur pour son empressement à tenir compte des préoccupations pédagogiques de ses jeunes collègues. D'autre part, le nouveau livre de 4^e année, si important puisque ses petits lecteurs abordent des disciplines nouvelles et s'apprentent à passer à l'école secondaire, paraîtra sous peu en un grand volume illustré par un instituteur de chez nous, M. Laurent Boillat. L'histoire de ce nouveau manuel mérite d'être contée. Plusieurs groupes d'instituteurs s'étaient offerts pour ce travail, et la commission des moyens d'enseignement en avait désigné deux, qui se sont mis immédiatement à la besogne. Après des mois d'efforts, les deux groupes présentèrent leur projet. Il ne restait plus à la commission qu'à choisir : mais allez décider laquelle de deux fleurs est la plus belle ? Chaque ouvrage avait ses avantages, et ses faiblesses, de sorte que la commission en vint à redouter de devoir repousser tout un ensemble de lectures enfantines au profit d'un autre ensemble de valeur sensiblement égale. Les deux groupes furent pressentis, les auteurs commencèrent par se cabrer, convaincus, très loyalement que leurs vues divergeaient au point que toute tentative de fusion leur paraissait monstrueuse. La commission insista, les groupes tentèrent un essai, ils prirent goût à cette nouvelle forme de collaboration, et l'œuvre commune est maintenant sur pied, de belle venue, à l'extrême satisfaction de tout le corps enseignant jurassien.

Les possibilités d'entente entre les pédagogues les plus éloignés en apparence ont été démontrées de façon plus éclatante et réjouissante encore à propos de la publication du nouveau manuel de religion. Le Jura-Bernois, on le sait, est divisé en deux parties sensiblement égales, le Jura protestant au Sud et le Jura catholique au Nord. Pendant trois siècles, une ligne de démarcation avait été tirée entre les deux régions, et avant 1815 aucun enfant catholique n'avait fréquenté une classe protestante, et vice versa. Nos anciens livres de religion, œuvre de MM. Gobat et Junker, avaient tenu compte de ce fait dans une large mesure. Il s'agissait, pour un nouveau manuel, de ménager toutes les susceptibilités, à une époque où non seulement la paix, mais l'entente, la fraternité confessionnelle est plus indispensable que jamais au salut de l'Etat. Une commission mixte se mit à l'œuvre. Les premières difficultés parurent insurmontables, mais en y regardant de plus près, la collaboration parut de plus en plus aisée. Les autorités ecclésiastiques furent consultées, invitées à collaborer. Elles le firent avec empressement. Aujourd'hui, l'œuvre est sur le point d'être achevée, en deux versions différant très peu l'une de l'autre et pouvant fort bien être utilisées parallèlement dans nos classes mixtes : il est à remarquer que peu de classes jurassiennes sont actuellement fréquentées par les adhérents d'une seule confession. Le bon sens, renforcé par un profond respect mutuel, a réalisé ce miracle d'une entente parfaite sur le terrain le plus délicat, celui du sentiment religieux, et cette réussite, dont il faut féliciter les auteurs, MM. Gueissbühler et Froidevaux, sera de bon augure pour les réalisations à venir.

Citons encore, dans ce chapitre, l'adhésion du Jura à la publication d'un manuel d'histoire suisse. Un supplément d'histoire régionale a été rédigé par quelques instituteurs jurassiens, et nos enfants disposeront d'un ouvrage richement illustré qui mettra la vie de leurs ancêtres à leur portée.

Fournir de bons manuels à l'école publique, cela ne suffirait pas si le corps enseignant n'avait l'occasion d'apprendre à les utiliser, s'il ne pouvait se perfectionner, se remettre de temps à autre à l'étude. Il faut savoir tant de choses quand on est à la tête d'une classe, et les méthodes sont si difficiles à mettre au point. C'est pourquoi les cours de perfectionnement, qui avaient été abandonnés au début de la guerre, ont été repris, à la grande satisfaction du corps enseignant. Pour les maîtres aux écoles secondaires, une équipe très variée s'est chargée de la besogne : M. le Dr Beuchat a brossé à grands traits un tableau de la littérature française au 20^e siècle, donnant un aperçu vivant des courants

actuels et des portraits des principaux écrivains. M. le D^r Kleinert a parlé des travaux manuels, M. le professeur Collet de la chaîne alpine méditerranéenne, M. le professeur Sandoz a introduit son auditoire dans le domaine mystérieux des vitamines, M. le peintre Schnyder, enfin, a exposé au corps enseignant sa conception de l'art, ses vues sur la composition, en une conférence puissamment originale. Pour le corps enseignant primaire, M. Bacon, professeur à Saignelégier, a développé un programme d'enseignement de l'histoire aussi suggestif qu'intéressant, magnifique introduction au nouveau manuel d'histoire suisse. M. Schluep a entraîné ses collègues à l'usage de son livre élémentaire de chants « Notes claires », qui avait fait en son temps l'objet de très vifs commentaires. M. l'Inspecteur Baumgartner fit part de ses observations au sujet des examens de recrues « nouvelle manière » et procéda à la démonstration des méthodes utilisées, qui font appel davantage à l'observation, au raisonnement du jeune homme qu'à sa mémoire. Tous ces cours ont été suivis avec empressement et ils seront sans doute continués, si les circonstances le permettent.

Dans un autre domaine, signalons une réunion officieuse du corps enseignant jurassien à Delémont, en décembre 1941. L'affluence très nombreuse montrait que les questions à l'ordre du jour étaient d'importance : les traitements, le mode d'élection des instituteurs, la lutte contre la pléthore, entre autres. L'assemblée se déroula dans un esprit d'excellente compréhension mutuelle. Le corps enseignant a manifesté ainsi non seulement son attachement à ses devoirs, mais aussi sa volonté de revendiquer des conditions honorables d'existence. La façon dont les instituteurs de village sont élus, et surtout réélus, laisse fort à désirer et il faut souhaiter qu'on trouve un moyen de l'améliorer, sans porter atteinte aux droits essentiels des citoyens. La réélection tacite, par exemple, constituerait déjà un progrès sensible, et ne limiterait en rien le droit du peuple à s'occuper de l'éducation de ses enfants.

L'année écoulée a vu enfin le Congrès de la S. P. R. à Genève, acclamer le nouveau comité romand, composé de Jurassiens. De nouvelles responsabilités nous incombent, mais aussi nous sommes heureux de voir se resserrer les liens qui unissent les Jurassiens entre eux et avec leurs collègues romands. Dans tous les domaines de l'activité pédagogique, une riche semence a été prodiguée : souhaitons que le grain produise d'abondantes moissons pour les années tant attendues de la pacification du monde.

CHARLES JUNOD.